

Mode d'emploi desserte L'ACCUEIL SUR PLACE (ASP)

Date de publication : novembre 2021



C'est quoi ? L'accueil sur place permet aux bibliothèques de bénéficier d'un choix élargi de documents récents issus des magasins de la MDDS (livres, CD et DVD, jeux) et d'être accueillis et conseillés par les bibliothécaires. L'accueil sur place peut être complété par une résavette (cf détail partie « Résavette »)

C'est où ? Dans les locaux de la MDDS, sur les sites de Niort ou de Thouars.

A quel rythme ? 2 fois par an. Le calendrier annuel des accueils est communiqué en fin d'année civile.

Modalités d'emprunts des documents

- z Le nombre de documents en prêt est plafonné selon les profils établis lors des réunions préparatoires (réservations incluses) - les seuils maximaux sont définis par votre feuille de comptage.
- z Tous les échanges se font sur la base de **1 document prêté = 1 document restitué** (sauf animations)
- z Les " nouveautés " (documents de moins de 2 ans) sont prêtées pour une durée de 6 mois
- z Les demandes de réservation doivent être transmises à la MDDS 15 jours avant votre venue

AVANT L'ACCUEIL SUR PLACE

- z 15 jours avant, l'avis de passage indique la date de récupération des documents, la date de l'accueil sur place et la date de la livraison de vos documents
- z Préparer les documents réservés et à échanger
- z La MDDS récupère les caisses de documents à échanger quelques jours avant votre rendez-vous

PENDANT L'ACCUEIL SUR PLACE

- z L'accueil sur place dure 1/2 journée à la MDDS
- z Compte-tenu du nombre de bibliothèques accueillies, la MDDS vous proposera un " circuit " avec des chariots identifiés
- z Le bibliothécaire présent est là pour conseiller, informer, répondre aux questions, évoquer les différents problèmes qui auraient pu intervenir depuis le précédent passage, et si besoin les faire remonter auprès de la hiérarchie

APRÈS L'ACCUEIL SUR PLACE

- z Les documents sont livrés dans les bibliothèques quelques jours après votre venue
- z Attention : les réservations pourront faire l'objet d'une livraison dans une bibliothèque par zone ou par réseau, comme défini lors de la préparation
- z Les notices bibliographiques (prêts et retours) sont envoyés sur le courriel de la bibliothèque (format *.pan, fichier à enregistrer sur votre ordinateur avant utilisation)

Important : rappel des bonnes pratiques pour la récupération et livraison des documents

- z Pensez à libérer un emplacement à proximité pour le stationnement du fourgon de livraison
- z Rassemblez les documents dans un même lieu et dans les caisses fournies à cet effet
- z Ranger les documents par formats afin que les caisses soient **empilables**
- z Vous ne devez pas coller de signes distinctifs (Gommettes...) sur nos documents
- z Veillez à mettre de côté les livres abîmés ou salis. Ne les réparez pas !

Ces informations sont en ligne sur le portail de la MDDS :

<https://mediatheque-pro.deux-sevres.fr/la-desserte/guide-de-la-desserte>
<https://mediatheque-pro.deux-sevres.fr/la-desserte/calendrier-des-tournees>

MDDS NIORT – 298 route de Coulonges 79000 NIORT – 05 49 26 28 20
MDDS THOUARS – 28 rue des Épinettes 79100 THOUARS – 05 49 66 09 60

Mode d'emploi desserte

L'ACCUEIL SUR PLACE (ASP) AVEC ÉCHANGES DIRECTS

Date de publication : novembre 2021



C'est quoi ? L'accueil sur place permet aux bibliothèques de bénéficier d'un choix élargi de documents récents issus des magasins de la MDDS (livres, CD et DVD, jeux) et d'être accueillis et conseillés par les bibliothécaires. Cet accueil sur place permet aux bénéficiaires d'échanger leurs documents dans le même temps.

Ce service s'adresse particulièrement aux bibliothèques qui ne bénéficient pas des résavettes, et qui ont un volume d'échanges de 250 documents maximum

C'est où ? Dans les locaux de la MDDS, sur les sites de Niort ou de Thouars.

A quel rythme ? 3 fois par an. Le calendrier annuel des accueils est communiqué en fin d'année civile.

Modalités d'emprunts des documents

z Le nombre de documents en prêt est plafonné selon les profils établis lors des réunions préparatoires (réservations inclus) - les seuils maximaux sont définis par votre feuille de comptage.

z Tous les échanges se font sur la base de **1 document prêté = 1 document restitué** (sauf animations)

z Les " nouveautés " (documents de moins de 2 ans) sont prêtées pour une durée de 6 mois

z Les demandes de réservation doivent être transmises à la MDDS 15 jours avant votre venue

AVANT L'ACCUEIL SUR PLACE

z 15 jours avant, l'avis de passage indique la date de récupération des documents, la date de l'accueil sur place et la date de la livraison de vos documents

z Préparer les documents réservés et à échanger

z La MDDS récupère les caisses de documents à échanger quelques jours avant votre rendez-vous

PENDANT L'ACCUEIL SUR PLACE

z L'accueil sur place dure 1/2 journée à la MDDS

z Compte-tenu du nombre de bibliothèques accueillies, la MDDS vous proposera un " circuit " avec des chariots identifiés

z Le bibliothécaire présent est là pour conseiller, informer, répondre aux questions, évoquer les différents problèmes qui auraient pu intervenir depuis le précédent passage, et si besoin les faire remonter auprès de la hiérarchie

APRÈS L'ACCUEIL SUR PLACE

z Les documents sont livrés dans les bibliothèques quelques jours après votre venue

z Attention : les réservations pourront faire l'objet d'une livraison dans une bibliothèque par zone ou par réseau, comme défini lors de la préparation

z Les notices bibliographiques (prêts et retours) sont envoyés sur le courriel de la bibliothèque (format *.pan, fichier à enregistrer sur votre ordinateur avant utilisation)

Important : rappel des bonnes pratiques de rangement des documents

z Ranger les documents par formats afin que les caisses soient **empilables**

z Vous ne devez pas coller de signes distinctifs (Gommettes...) sur nos documents

z Veillez à mettre de côté les livres abîmés ou salis. Ne les réparez pas !

Ces informations sont en ligne sur le portail de la MDDS :

<https://mediatheque-pro.deux-sevres.fr/la-desserte/guide-de-la-desserte>

<https://mediatheque-pro.deux-sevres.fr/la-desserte/calendrier-des-tournees>

MDDS NIORT – 298 route de Coulonges 79000 NIORT – 05 49 26 28 20

MDDS THOUARS – 28 rue des Épinettes 79100 THOUARS – 05 49 66 09 60